

Procès verbal du Conseil municipal du 9 avril 2021

Convoqué le 2 avril 2021, le Conseil municipal de la Commune de Riotord s'est réuni en séance publique à Riotord dans la salle du Conseil de la Mairie, le vendredi 9 avril 2021 à 20h00 sous la présidence de M. Guy PEYRARD (Maire).

Présents : Guy PEYRARD, Michel BERNON, Dominique BERNON, Mickaël CLUZEL, Christine TEYSSIER, Lucy BROCHIER, Pauline VEROT, Camille CHAPUIS, Céline BADIOU, Laurence BALLANDRAUX, Maryline SOUTRENON, Hubert CELLE et Hervé VIAL.

Excusés : Pascale VALLET (pouvoir à Hubert CELLE) – Romain ROUCHON (pouvoir à Michel BERNON)

Nombre de conseillers municipaux :
en exercice 15 – présents 13 – votants 15 – absents 2 – exclus 0

SECRÉTAIRE DE SÉANCE

M. le Maire précise qu'il convient pour le Conseil municipal de désigner le secrétaire de la présente séance du Conseil municipal.

Le Conseil Municipal désigne Mme Laurence BALLANDRAUX, comme secrétaire de séance.

1 – APPROBATION PROCÈS-VERBAL

M. le Maire indique qu'il convient pour le Conseil municipal d'approuver le procès-verbal du dernier Conseil municipal ou d'indiquer les éventuelles modifications à apporter à celui-ci.

Approbation du procès-verbal :
Abstention : 0 - Contre : 0 - Pour : 15

2 - AFFECTATIONS DES RESULTATS DE FONCTIONNEMENT DE L'ANNEE 2020

Lors du dernier conseil municipal en date du 12 mars 2021, les comptes administratifs de l'année 2020 ont été validés par le conseil.

Les excédents de fonctionnement 2020 peuvent être basculés dans le fonctionnement de l'année 2021 ou basculer à l'investissement de l'année 2021.

L'adjoint au Budget présente les excédents 2020 et propose leur répartition soit dans le fonctionnement soit dans l'investissement :

- commune : résultat excédentaire de 358 886,47 € (répartition en 2021 : 48500,00 € en fonctionnement et 310386,47 € en investissement)
- service des eaux : résultat excédentaire 20151,52 € (répartition en 2021 : 15558,37 € en fonctionnement et 4593,15 € en investissement)
- service assainissement : résultat excédentaire (répartition en 2021 : 1428,00 € en fonctionnement et 15494,29 € en investissement)
- station-service communale : résultat déficitaire de 5786,23 € dû au décalage des factures de décembre.

Vote des résultats d'affectation de fonctionnement de l'année 2020 :
Abstention : 0 - Contre : 0 - Pour : 15.

3 – VOTE DES TAUX D'IMPOSITION 2021 TAXE FONCIERE SUR LE BÂTI ET SUR LE NON BÂTI

Explication par l'adjoint au budget des changements de taux sur la commune en lien avec la réforme de la taxe d'habitation

- plus de taxe d'habitation et une taxe foncière départementale qui à partir de 2021 va être reversée à la commune en compensation de la taxe d'habitation.
- division des valeurs locatives des biens industriels par deux – compensation en 2021

Ces changements sur les prochains avis d'imposition devront être expliqués à la population.

M Le Maire propose le maintien des taux actuels : 39,28 % pour le bâti et 73,36 % pour le non bâti

Vote du conseil :

Abstention : 0 - Contre : 0 - Pour : 15.

4 – VOTE BUDGET PRIMITIF

Présentation par compte des budgets primitifs : commune, eau, assainissement, station-service (fonctionnement et investissement pour chacun des budgets)

Les budgets sont équilibrés.

Vote des budgets :

Commune : Abstention : 0 - Contre : 0 - Pour : 15.

Assainissement : Abstention : 0 - Contre : 0 - Pour : 15.

Eau : Abstention : 0 - Contre : 0 - Pour : 15.

Station-service : Abstention : 0 - Contre : 0 - Pour : 15.

5 – MODIFICATION DES TARIFS DE L'EAU ET DE L'ASSAINISSEMENT

M le Maire propose l'augmentation de l'eau et de l'assainissement à partir du 1^{er} mai 2021 (non augmenté depuis 5 ans) en prévision des travaux de Clavas et pour avoir des subventions.

Les augmentations proposées sont les suivantes :

Eau

- augmentation du tarif redevance de 45 € à 50 €
- augmentation du tarif mètre cube de 0,90€ à 0,95€
- suppression des tranches de consommation de 251 m³ à 1000 m³ et de plus de 1000 m³

Assainissement

- augmentation de la redevance pour l'assainissement de 45 à 50 €
- augmentation du tarif mètre cube de 0,75 à 0,80 le m³

Vote du conseil :

Abstention : 0 - Contre : 0 - Pour : 15.

6 – RESULTATS DES ENQUETES PUBLIQUES : LE FRAISSE – LES MAZEAUX – GRANGENEUVE

L'enquête a remis 3 avis favorables.

Prochaine étape : passage du géomètre et au prochain conseil vote du nombre de m² à céder ou échanger.

Vote du Conseil :

Abstention : 0 - Contre : 0 - Pour : 15

7 – DEMANDE DE SUBVENTION A LA REGION POUR « REVITALISATION DU CENTRE BOURG »

Pour le deuxième contrat région

Vote du Conseil :

Abstention : 0 - Contre : 0 - Pour : 15.

8 – EMPRUNT BUDGET DE LA COMMUNE

Emprunt de 450 000€, en prévision des travaux du centre bourg.

M. Le Maire propose de retenir la Caisse d'Épargne qui a fait la proposition, la moins onéreuse.

Vote du Conseil :

Abstention : 0 - Contre : 0 - Pour : 15.

9 – ACHAT MAISON « AUX P'TITS VERTS »

Pour l'aménagement du centre bourg, la mairie va faire une reprise des fonds de commerce de la maison de Jean Charles Rocher.

Le budget de cette reprise est de 115000 €.

Vote du conseil:

Abstention : 0 - Contre : 0 - Pour : 15.

10 – ACHAT TERRAINS POUR ASSOCIATIONS SMRIO

Avant le début des débats, la secrétaire de mairie, Mme PERRILLON Danièle, propriétaire de ce terrain, sort de la salle.

L'association SMRIO souhaiterait que la mairie acquière le terrain de leur lieu d'entraînement au prix de 0.20cts/m² pour 3 hectare 840.

Vote du conseil :

Abstention : 1-Contre : 0-Pour : 14.

11 – ACHAT BÂTIMENT RAYNAUD

M. Le Maire demande au conseil de voter l'achat de ce bâtiment au prix de 149 000€.

Vote du conseil :

Abstention : 0-Contre : 0-Pour : 15.

12 – MAITRISE D'OEUVRE POUR LE CITY PARK

Première délibération pour retenir la maîtrise d'œuvre, M le Maire propose FBI qui ferait la maîtrise d'œuvre pour 800 € HT.

Vote du conseil :

Abstention : 0-Contre : 0-Pour : 15.

Présentation des plans du city park : du pump track, de la rampe et du terrain multisport. M le Maire précise que si nous souhaitons que les travaux débutent en juin il faut choisir aujourd'hui l'entreprise.

M Le Maire propose l'entreprise MEFRAN COLLECTIVITES pour le city park, la rampe et la tyrolienne et l'entreprise PARTENAIRE EQUIPEMENT pour le pump track.

Vote du conseil pour retenir ces deux entreprises :

Abstention : 0-Contre : 0-Pour : 15.

13 – DIVERS

RAS

La secrétaire de séance, Laurence BALLANDRAUX